

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le treize novembre deux mil quinze, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Chazelles-sur-Lyon, le jeudi dix-neuf novembre deux mil quinze, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Présents : Pierre VERICEL - Ennemond THIVILIER - Florence DELORME-PAILLEUX - Michel NEEL - Annie CHAPUIS - Ludovic PADUANO - Jeanine RONGERE - Hervé LASSABLIERE - Roberte HOSPITAL - Pierre THOLLY - Marie-France DI PALMA - Frédéric BERTHET - Marie Christine BERTHOLLET - Georges VINCENT - Christiane CLEMENSON - Michel FAURE - Sylvie CHANAVAT - Florence COURSIMAULT - Aurélie PITAVAL - Annie BONNIER - Danielle VIRICEL - Gérard HAEGY - Jean-Paul BLANCHARD - Anne-Marie JACQUEMIN - Aline CIZERON.

Absent ayant donné procuration : René GRANGE à Georges VINCENT - Laurie SOLEYMIEUX à Aurélie PITAVAL - André THEVENET à Gérard HAEGY - Christopher LAMBERT à Florence COURSIMAULT.

Secrétaire élue pour la session : Jeanine RONGERE

Directrice des Services, Collaboratrice du Maire : Catherine COSTECHAREYRE

ORDRE DU JOUR

1. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA LOIRE
2. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU RHONE

L'article L5210-1-1 du CGCT modifié par la loi Notre du 7 août 2015 prévoit que les conseils municipaux et communautaires soient consultés sur les propositions de schéma les concernant et **émettent un avis dans les 2 mois**. A l'issue de cette période, une synthèse sera présentée en CDCI qui disposera à son tour de trois mois pour donner son avis.

Lors du conseil municipal du 22 octobre dernier, une synthèse des deux études sur l'évolution de l'intercommunalité soit en direction du Forez soit en direction des Monts du Lyonnais a été présentée.

1 – AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA LOIRE

Le Préfet de la Loire propose pour la CCFL, dont la commune de Chazelles sur Lyon est membre :

- Fusion des Communautés de Communes de Feurs-en-Forez, Collines du Matin et de Balbigny
- Extension de ce périmètre de fusion aux sept communes de la Communauté de Communes du Pays de St Galmier : Veauche, Montrond les Bains, Bellegarde en Forez, Cuzieu, St André le Puy, Rivas, Aveizieux.
- Extension de ce périmètre de fusion aux neuf communes de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais : Châtelus, Viricelles, Virigneux, St Denis sur Coise, Maringes, Chevrières, Grammond, Saint Médard en Forez, Chazelles sur Lyon.

Il est demandé d'émettre un avis sur ce projet de schéma de la Loire.

VOTE A BULLETINS SECRETS POUR LE PROJET DE SDCI DE LA LOIRE : 22 POUR – 7 CONTRE

2 – AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU RHONE

Le Préfet du Rhône propose :

- La fusion de la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais avec la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais et la Communauté de Communes Forez en Lyonnais.
- La fusion du syndicat Mixte du SCOT des Monts du Lyonnais et du SIMOLY en raison de périmètres identiques.

Il est demandé d'émettre un avis sur ces 2 propositions du projet de schéma du Rhône.

VOTE A BULLETINS SECRETS POUR LE PROJET DU SDCI DU RHONE ET FUSION DES 3 EPCI : 22 CONTRE – 7 POUR

VOTE A BULLETINS SECRETS POUR LE PROJET DU SDCI DU RHONE ET FUSION DU SIMOLY ET DU SCOT : 22 CONTRE – 7 POUR